

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE4<sup>e</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-26 juillet 2013)

**Séance 3 : Rapport sur le programme de la collaboration technique Sud-Sud**

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

**RÉSUMÉ**

1. Reconnaissant que les services nationaux de la statistique (SNS) des petits États insulaires en développement (PEID) se heurtent à de graves difficultés pour recruter et retenir des spécialistes des principaux domaines statistiques, la *Stratégie décennale océanienne sur la statistique* préconise un recours accru à la collaboration technique Sud-Sud entre les SNS des États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) pour que les services disposant de compétences spécialisées reconnues puissent les mettre à la disposition d'autres SNS où ces compétences font défaut (*Plan d'action stratégique océanien sur la statistique, première phase, Résultat escompté 3-4*).

**Principales réalisations**

2. Comme il ressort du tableau 1, dans l'optique de promouvoir la collaboration entre SNS, la CPS a géré le détachement de cinq fonctionnaires du Samoa (2), de Vanuatu (2) et des Fidji (1) auprès de SNS afin de les assister dans leurs opérations de recensement (formation du personnel/supervision de la saisie électronique des données aux Îles Cook ; appui au Commissaire au recensement en vue de la gestion des opérations sur le terrain à Tuvalu), et la production de statistiques économiques (établissement des comptes nationaux à Niue ; constitution du registre des sociétés en Papouasie-Nouvelle-Guinée).
3. La CPS a également fait appel aux experts de ces pays pour assister les agents de la Division statistique pour le développement à l'occasion de formations sous-régionales (en tant que co-animateurs de la formation régionale sur les prix à la consommation), et pour la réalisation d'un guide pratique sur la conduite des recensements et des enquêtes auprès des ménages ; elle a en outre invité des fonctionnaires des États fédérés de Micronésie à participer, aux côtés de la CPS, à une mission d'assistance technique conjointe afin de les former à une méthode particulière (évaluation rapide des faits et données d'état civil) pour qu'ils puissent ensuite réaliser leurs propres missions.

**Principales difficultés rencontrées**

4. Identifier, parmi les rares spécialistes, des statisticiens disposant de compétences spécifiques (par exemple traitements complexes de données et programmation ; analyse et interprétation de données) ou les affecter en temps utile aux SNS qui en font la demande. Cela devient d'autant plus difficile lorsque les prestataires éventuels et les SNS demandeurs conduisent les mêmes activités au même moment, ce qui est par exemple le cas du calendrier des recensements de la population et des logements qui compte jusqu'à 10 pays exécutants par période de 12 à 18 mois.

**Mesures proposées pour aller de l'avant/recommandations**

5. Compte tenu de l'expérience acquise ces dernières années par la CPS et les autres prestataires d'assistance technique en matière statistique (dont le Centre pour la coopération technique et financière dans le Pacifique (PFTAC), le Bureau australien de la statistique (ABS) et les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane), et d'après les constats du récent audit des compétences, finaliser d'ici la fin de 2013 la liste des spécialistes de divers domaines statistiques des SNS du Pacifique auxquels on pourrait faire appel en vue de détachements techniques de courte durée dans le cadre de la collaboration Sud-Sud.